

décembre 2012

N° 54

L'Édito

Le sommaire.

- ◆ L'édito
- ◆ La vie communale
 - Compte rendu du Conseil Municipal du 15 novembre
- ◆ La vie associative
 - Anciens Combattants : 28 personnes au repas novembre
 - Pouldergat sport : beaucoup de soucis...
 - Comité d'animation : assemblée générale en vue
 - Troc et puces : plus de 600 entrées
 - Glaziked : assemblée générale sereine
- ◆ L'interview
 - Ulamir du Goyen au service de la jeunesse
- ◆ Le livre du mois
 - « Cet instant là » de Douglas Kennedy
- ◆ Les Brèves
 - Eclairage public
 - Internet à Haut débit
 - Apiculture
 - Benne à déchets verts

Nous voici arrivés à la fin de l'année et nous entrons dans la période de Noël.

Période lumineuse où décorations et illuminations présentent aussi bien dans les maisons que dans la rue donnent un air de fête.

Les animations de Noël sont nombreuses et variées.

Certaines sont plus symboliques que d'autres, comme les arbres de Noël, les spectacles de Noël, les marchés de Noël, la crèche de Noël, mise en scène de la naissance de Jésus.

Le sapin de Noël présent dans les habitations, chargé de décorer et de regrouper les cadeaux pour le plus grand plaisir des petits et aussi des grands.

Le 24 décembre où le réveillon, repas festif, occasion de retrouvailles en famille, parfois coupé par la messe de minuit qui célèbre la nativité. Sans oublier le calendrier de l'Avent.

C'est l'occasion de nous évader des tracas de la vie quotidienne, de se rassembler, alors profitons-en, mais n'oublions pas la réalité de la vie qui sera toujours là après cette période joyeuse.

Joyeuses fêtes de Noël à tous.

Jean-Marc Mescam

Agenda

Spectacle de Noël et goûter pour les enfants de la commune	→	Le 23 décembre 2012 à la salle « TI AN HOLL » à partir de 15h30.
--	---	--

La vie communale.

♦ **Compte rendu de Conseil municipal du 15 novembre 2012**

Validation de la carte des zones humides et intégration dans les documents d'urbanisme

L'inventaire des zones humides de 11 communes, de Telgruc à Poullan sur mer, a été effectué par les communautés de communes de Douarnenez de Châteaulin et de Porzay dans le respect du protocole départemental établi par le Conseil Général et suivant un processus défini. A l'issue de ce processus, la carte des zones humides de la commune peut être validée.

Après lecture par Monsieur le Maire des différentes étapes nécessaires à l'élaboration de la carte.

Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, pour la validation de la carte, l'autorisation de son intégration dans le PLU de la commune, l'association aux zonages les zones humides les prescriptions particulières.

Nota : la carte n'est toutefois pas définitive et pourra être amendée. L'inventaire a été effectué pour être conforme aux attentes du futur SAGE de la baie de Douarnenez. Le dossier est à disposition en mairie et la carte y est affichée.

Plan local d'urbanisme : Modification N°1

Les adaptations envisagées sont les suivantes :

- ouverture à l'urbanisation 2AUi du secteur nord du bourg et à la réalisation d'orientations correspondantes
- le reclassement de la zone 1AUi du sud du bourg en zone 2AUi
- la prise en compte des périmètres approuvés de protection de captages d'eau potable
- la mise en place d'un règlement écrit correspondant à la zone où l'implantation des éoliennes de plus de 12 mètres est autorisée conformément aux indications de PADD
- la prise en compte de l'inventaire des zones humides
- la mise à jour des « étoiles », identifiant, sur le règlement graphique, les bâtiments agricoles qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement ne compromet pas l'exploitation agricole ;
- le remplacement des notions de SHOB et SHON par celle de surface de plancher de la construction (ordonnance N° 2011-1539 du 16 novembre 2011) ;
- la suppression de la limitation du nombre de créations de logements autorisés en zone Nr.

Le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, autorisation à Monsieur le Maire de signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'état.

France Télécom : redevance d'occupation du domaine public 2012

Cette redevance est établie sur la base du patrimoine de France Télécom occupant le domaine public de la commune.

Les éléments de calcul arrêtés au 31 décembre 2012 sont :

- 1 emprise au sol de 1m² (cabine)
- 24, 213 km d'artère aérienne à 51,58 € le m = 1248,90 €
- 58, 910 d'artère sous-terrainne à 38,68 € le m² = 2278,63 €

Soit une redevance totale de 3553,32 €

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la somme de 3553,32 € pour la redevance 2012.

Communauté de Communes : dotation de compensation négative 2012

La Communauté de Communes a notifié le montant définitif de la réduction de la dotation de compensation pour l'exercice 2012. Elle prend en compte :

- les transferts de compétence des années précédentes : 7049 €
- les travaux de voiries 2011 et les intérêts d'emprunt qui y sont liés : 5879 €

- le reversement de compensation annuelle lié aux travaux d'investissement en voirie, fixé par le Conseil Municipal : 50 000 €

La dotation de compensation négative s'élève à 62 928 € pour l'exercice 2012. La prévision budgétaire était de 65 000€

Protection sociale complémentaire des agents

Les collectivités territoriales ont la possibilité de participer au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, pour le risque santé et prévoyance. La commune dispose d'un contrat qui sera caduque au 31 décembre 2012.

Monsieur le Maire propose :

- 1) de participer aux cotisations des contrats souscrits par les agents pour les garanties du régime de base : incapacité temporaire de travail, invalidité, décès. L'assiette de cotisation sera le traitement indiciaire brut + NBI + le régime indemnitaire. Le plafond d'indemnisation sera fixé à 95% de l'indemnisation ainsi retenue.
- 2) De fixer le niveau de participation à 50 € brut par mois et par agent pour le risque prévoyance. Le montant est fixé pour chaque emploi en équivalent temps plein et dans la limite de la cotisation réellement supportée par l'agent.
- 3) La participation sera revalorisée selon l'évolution de la valeur du point d'indice de la fonction publique territoriale.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les modalités de la participation sociale complémentaire.

Acquisition des propriétés de Mademoiselle Nadine THOMAS

Le Conseil Municipal, en date du 29 mars 2010, a donné mandat à Monsieur le Maire pour négocier l'achat des biens immeubles situés dans l'emprise de l'emplacement n° 3 du PLU. Les crédits ont été votés au budget 2012.

La commune a pris contact avec Melle Nadine THOMAS en vue de l'achat d'une ancienne maison et d'un ancien atelier lui appartenant. L'UDAF du Finistère, par courrier du 25 octobre 2012, a confirmé son accord pour la vente des deux immeubles, pour un montant de 10 000 € chacun, soit un montant total de 20 000 €.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'achat des deux immeubles au prix de 20 000 €, la désignation d'Yves-Marie POITEVIN en qualité de notaire chargé de la réalisation des actes à intervenir, et de donner mandat à Monsieur le Maire pour la signature des actes à intervenir et à l'accomplissement de toutes les formalités.

Acquisitions de terrains prévues au budget primitif 2012

La commune de Pouldergat décide de contracter, auprès du Crédit Agricole Mutuel de Finistère, un prêt d'un montant de 100 000 euros.

Le Conseil Municipal confère, en tant que besoin, toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du contrat de prêt et l'acceptation de toutes conditions de remboursement.

Jean-Marc Mescam

La vie associative

♦ Anciens combattants : vingt huit personnes au repas

Les anciens combattants ont commémoré l'armistice le dimanche 11 novembre dernier à 11H00 devant le monument aux morts. Cette cérémonie rendait hommage aux morts de la première guerre mondiale, mais aussi à tous les morts pour la France lors des différentes guerres. Elle a été suivie d'un vin d'honneur offert par la commune à la salle Ti An Holl et du repas annuel. Ce dernier, proposé par la supérette HALLEDIS, a satisfait les vingt huit gourmets présents. Prochain rendez vous : le 19 mars pour saluer les morts de la guerre d'Algérie. Enfin, une information est tombée sur le site de la commune : une personne non originaire de Pouldergat mais passionnée par la première guerre mondiale cherche tout document (photo, papiers, ...) concernant celle-ci. A ce propos, il nous a fourni la liste et les lieux (s'ils sont connus) des pouldergatois, malheureusement morts à cette occasion. ...Alors si vous avez des documents et que vous êtes prêt à rendre service, contacter Ronan KERVAREC au 06 47 07 96 72. (NB : cette liste est consultable sur le site de la commune).

◆ **Pouldergat Sports : beaucoup de soucis....**

Pouldergat Sports traverse une période difficile. Le manque d'effectif se fait cruellement sentir. Ainsi, l'équipe B a dû déclarer plusieurs fois forfait faute de combattants alors que l'équipe A manque de fond. En effet, malgré de bonnes entames de matchs, les hommes d'André CARNEC ont la mauvaise habitude de mal finir ceux-ci. C'est pourquoi, les défaites s'enfilent comme des perles 6 - 0 face à la Stella C et 3 - 0 face à Plozévet C.... L'équipe B aura connu, cependant, les joies de la victoire administrative grâce au forfait de Peumerit B. Seul, le Foot Loisirs sauve les couleurs communales et alterne les bons et mauvais résultats. Dans un tel contexte et loin de se décourager malgré un moral atteint, les rouges et blancs vous donnent rendez-vous le 16 décembre avec un déplacement à Esquibien face au Goyen B pour l'équipe A, et au Juch face à la Stella D pour l'équipe B. Matchs à 13H00 pour les deux équipes. Enfin, l'ensemble des membres du club (joueurs, dirigeants et supporters) vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2013.

◆ **Comité d'Animation : assemblée générale en vue**

Suite au succès de l'expo champignons - artistes locaux du 21 octobre dernier, le comité d'animation planche sur les projets 2013. Ainsi, des collaborations sont envisagées avec l'Ulamir du Goyen pour des activités ouvertes à toutes les générations à l'image de ce qui avait été mené l'été dernier. Animation qui avait plu par ses qualités mais qui n'avait pas connu le succès escompté. D'autre part, et malgré quelques réticences compréhensibles de certains propriétaires, le rallye pédestre devrait serpenter les chemins et sentiers de la campagne septentrionale de la commune et revêtir des couleurs historiques. Enfin, d'autres projets sont en réflexion mais l'assemblée générale à venir devrait lever le voile sur certains d'eux. Affaire à suivre.

◆ **Troc et puces : plus de 600 entrées**

Le troc et puces organisé par le comité de jumelage au profit du Téléthon a dépassé les 600 entrées. Le 11 novembre dernier. Pour obtenir un tel résultat, les femmes et les hommes de Guiguite BARIOU ont mis tout leur savoir-faire pour accueillir au mieux les visiteurs : buvette, crêpes, mise à disposition des stands. Ce succès donnait du baume et du courage au cœur de tous pour attaquer le Téléthon de décembre.

◆ **Glaziked : assemblée générale sereine**

Le 31 octobre dernier, les Glaziked ont tenu leur assemblée générale. Celle-ci a traduit la progression du groupe marqué par les bonnes places du bagadig aux concours des cinquièmes catégories. Ce bon résultat a compensé la légère déception du concours de Lorient pour le bagad après l'obtention d'une brillante seconde place à Vannes. Cette progression est confirmée par une augmentation des effectifs à l'école de musique depuis la rentrée. De même, le petit cercle se trouve conforté avec la présence d'une quinzaine de danseuses et danseurs. Enfin, les Dalc'h Mad poursuivent leur bonhomme de chemin et se tiennent fins prêts pour 2013. Plus sérieusement, l'heure est aux leçons et à la préparation des concours dont les dates sont les suivantes : le 17 mars à Vannes pour le bagad et le 18 mai à Quimper pour le bagadig.

L'interview : l'Ulamir du Goyen, au service de la jeunesse

17H00 à 18H30. Nous essayons d'améliorer notre communication avec les jeunes pour qu'ils connaissent mieux nos services. Pour faire suite à l'interview du mois dernier qui donnait la parole aux deux frères Mélenec, Jérôme et David, deux jeunes passionnés de football, nous avons interrogé Morgane NICOLAS, directrice du centre de loisirs de Pouldergat depuis deux ans, et Jean René KERVAREC, responsable jeunesse de l'Ulamir du Goyen. Ils vont nous dresser un tour d'horizon de ce qui est proposé aux jeunes de la commune au travers du bilan des activités des vacances de la Toussaint. Ainsi, parents et jeunes pourront se faire une idée des actions proposées et participer, si celles-ci leur plaisent, aux différentes animations des vacances de Noël qui débutent le 21 décembre au soir. Démarrons par le bilan du centre de loisirs.

Alors Morgane, comment se sont passées les vacances de la Toussaint ?

Morgane: Très bien. Nous avons eu une bonne fréquentation : vingt-cinq à trente enfants de trois à douze ans chaque jour. La moitié utilisait les services de la garderie et l'autre moitié arrivait vers 9H00. Pendant les vacances, nous étions 3 animateurs encadrant accompagnés d'un stagiaire. C'est le minimum nécessaire pour suivre un tel groupe pour que tout se passe bien et je suis heureuse que cela ait été le cas.

Quels sont les horaires d'ouverture ?

Morgane: Pour faire simple, la garderie, c'est 7H30 – 9H00 et 17H30 – 18H30. Le centre de loisirs est ouvert de 9H00 à 17H30. C'est pourquoi, aux enfants fréquentant la garderie s'ajoutent les enfants de Poullan, Kerlaz et du Juch. Ces derniers sont convoyés par notre navette qui part de Poullan à 8H20. ATTENTION : cette navette ne fonctionnera pas à Noël même si nos portes resteront ouvertes (voir ci dessous). Par contre et c'est important de le savoir, les frais de fonctionnement de la maison de l'enfance sont également supportés par les enfants des autres communes qui y viennent.

Qu'ont fait les enfants de 9h00 à 17H30 ?

Morgane : Nous proposons des activités intérieures ou extérieures selon les conditions climatiques bien entendu et des activités manuelles ou sportives. Pour te donner une idée, voici une liste d'animations : réalisation d'un cerf volant, confection du bestiaire fantastique (découpage de papier et création de son propre monstre), citrouille party et halloween avec la collaboration des commerçants du bourg, le magicien du vent, ballade dans les bois avec ramassage de bois, fougères, châtaignes, feuilles et création d'herbiers géants encore visibles à la maison de l'enfance, la journée pirate à la salle Ti An Holl que chacun a pu voir dans les quotidiens locaux, des jeux extérieurs comme balle assise, l'épervier, ballon prisonnier, des saynètes. A ce propos, je remercie la mise à disposition par la commune des équipements collectifs qui nous aident dans nos actions : terrains sportifs, salle Ti An Holl, maison de l'enfance, maison des jeunes....

Des saynètes à leur âge ?

Morgane: Bien sûr, il n'y a pas d'âge pour faire du théâtre. Nous les avons mis par groupe de 4 - 5 et chaque groupe devait jouer une scène de la vie quotidienne (les vacances au ski, regarder la télé et manger une pizza, acheter une paire de chaussures dans un magasin...). Après un temps de préparation, chaque groupe a présenté sa mini pièce aux autres. Nous avons aussi fait du « drawing gum ». Il s'agit de faire un dessin qui sera enduit d'un produit spécial. Après un temps de séchage, il est frotté à la gomme et le dessin est valorisé, il ressort mieux.

Toutes ces activités nécessitent beaucoup de préparation ?

Morgane: Chaque activité est menée par un animateur. Il est aidé de ses collègues. Ensuite, nous travaillons en équipe avec les deux autres centres de loisirs gérés par l'Ulamir : Plogastel Saint Germain et Plözévet. Ainsi, cette semaine, nous faisons un bilan commun des vacances de chaque centre : ce qui a marché, ce qui peut être amélioré. Comme dit le proverbe, l'union fait la force. Enfin, l'implication des enfants dans les activités proposées et les échos ramenés des parents nous permettent de savoir si les jeunes ont apprécié ou pas telle ou telle activité. Tout cela nous aide pour préparer les vacances de Noël.

Tu parles des parents mais combien cela coûte et comment s'inscrire ?

Morgane: Deux critères rentrent en ligne de compte : le quotient familial depuis septembre dernier et une convention avec les communes du domicile de l'enfant. La commune de Pouldergat l'a signée en 1992. D'ailleurs et j'en profite, il faut souligner l'effort des différentes communes conventionnées avec nous afin d'alléger le coût direct aux familles soit près de 17 % de réduction par rapport à un enfant non conventionné. Ainsi, la carte semaine ou cinq journées varie de 45 à 85 euros, repas compris, selon ces différents critères. Nous demandons les inscriptions une semaine à l'avance. En fait, le plus simple, pour accomplir les formalités administratives, c'est de nous contacter au 02 98 74 27 71 ou d'aller en mairie prendre nos prospectus. Pour Noël, nous ouvrirons les 26, 27 et 28 décembre et les 2, 3 et 4 janvier. Il est prudent de s'inscrire à l'avance car certaines activités peuvent être limitées à un nombre de personnes. D'ici là, nous sommes ouverts tous les mercredis à l'image de celui du 12 décembre où nous proposons une sortie cirque

Voilà pour les 3 – 12 ans. Mais qu'en est-il pour les plus âgés, Jean René ?

Jean René : Ah ! Je pensais que tu m'avais ignoré mais je vais répondre à ta question. Le travail est plus dur qu'avant. En effet, tu sais comme moi que les réseaux sociaux (twitter, facebook, Internet...) modifient les relations des jeunes entre eux. Les groupes sont plus élargis. Malgré cela, nous avons un noyau d'ados qui se retrouve à la maison des jeunes tous les mercredis et samedis de 14H00 à 15H30 et le vendredi soir de activités (distribution de tracts dans les écoles, à la descente du bus...). Ainsi, à Noël, nous proposerons des activités les 2, 3 et 4 janvier. Franchement, nous sommes l'une des rares structures d'animation à être ouverte à cette période. C'est dommage que les jeunes n'en profitent pas.

Je te sens soucieux de ce contact et de l'implication des jeunes. Peux-tu nous en dire plus ?

Jean René : Bien entendu. C'est une préoccupation de tous les jours. Nous avons été déçus du peu de participation aux réunions au printemps dernier et nous nous interrogeons sur la valorisation de la maison des jeunes. C'est pourquoi, nous sommes preneurs de toute idée ou suggestion de jeunes comme des parents. Nous avons conscience également que le monde associatif propose ses propres activités qui peuvent tomber en même temps que les nôtres : sports, musique... Or, toute activité a un coût et, par les temps qui courent, les budgets ne sont pas extensibles. Cependant, nous restons ouverts à tout le monde quel que soit l'âge. Il suffit de nous contacter ou de venir nous voir aux jours et horaires ci-dessus. En retour, nous sommes disposés à rendre service à la formation des jeunes en les prenant en stage.

Vous avez reçu des jeunes pouldergatois récemment ?

Jean René : Pas directement de la commune mais leurs parents y sont nés et y ont grandi. D'ailleurs, nous sommes deux originaires de la commune à travailler à l'Ulamir et une autre qui y a élu domicile. C'est la contribution de l'Ulamir au maintien de l'emploi local. C'est pourquoi, pour la saison estivale, il ne faut pas hésiter à nous contacter. L'animation jeunesse est une chose, la réussite des gens une autre et l'été tout un chacun recherche son argent de poche....

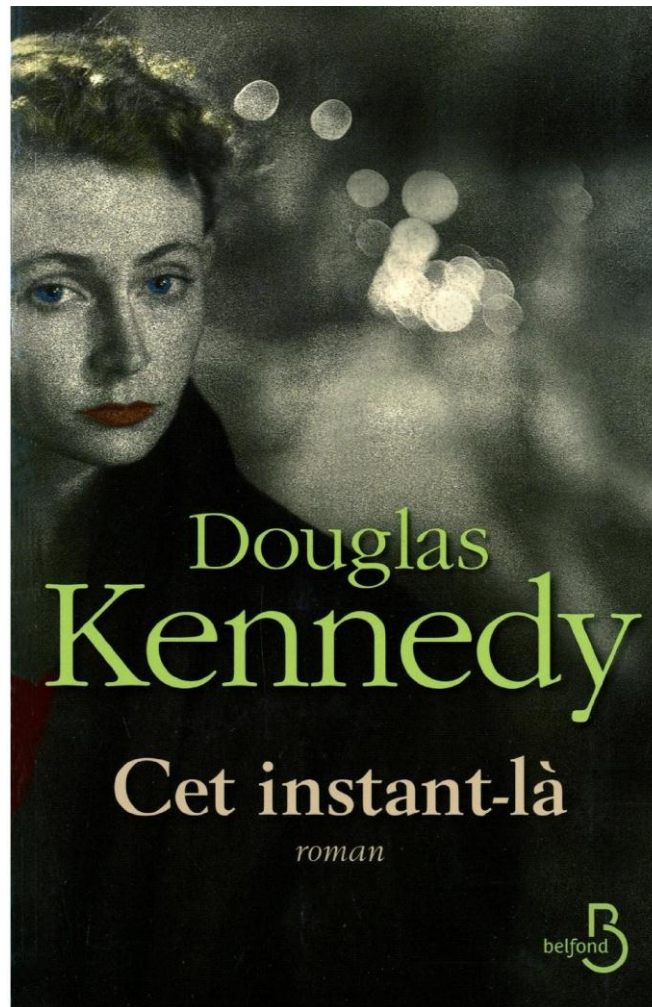
Merci à vous deux pour ces conseils et cet éclairage rapide sur les activités jeunesse. J'espère que ces lignes vous procureront quelques contacts. En effet, vu les nouveaux lotissements créés, les jeunes ne demandent qu'à bouger, à s'occuper et à vivre à POULDERGAT et j'espère que les familles le démontreront en participant aux milles bornes de février prochain que vous organisez....En attendant :

JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE A TOUS !

Propos recueillis par Ronan Kervarec



Le livre du mois : « Cet instant là » de Douglas Kennedy



L'histoire : Écrivain new-yorkais, la cinquantaine, Thomas Nesbitt reçoit à quelques jours d'intervalle deux missives qui vont ébranler sa vie : les papiers de son divorce et un paquet posté d'Allemagne. C'est le journal de Petra, une jeune Allemande réfugiée à l'Ouest qu'il avait connue à Berlin, en pleine guerre froide, alors qu'il travaillait pour une radio américaine. Un vrai coup de foudre.

Mais Thomas va découvrir l'impensable. Aujourd'hui, vingt-cinq ans plus tard, est-il prêt à affronter toute la vérité ?

L'auteur : Écrivain d'envergure mondiale, Douglas Kennedy a trouvé dans son enfance mouvementée le point de départ de son inspiration. En 1977, alors qu'il n'a que vingt-deux ans, il quitte l'Amérique et fonde une compagnie théâtrale en Irlande, puis une radio britannique lui achète ses pièces radiophoniques en 1980. Trois ans plus tard, Douglas Kennedy décide de se consacrer à l'écriture et tente d'en vivre parallèlement à une activité de journaliste. En 1994, il publie son premier roman, 'Cul de Sac', mais c'est avec 'L'Homme qui voulait vivre sa vie' qu'il acquiert une réputation internationale. 'Les Désarrois de Ned Allen', 'La Poursuite du bonheur', 'Rien ne va plus', 'Les Charmes discrets de la vie conjugale'... Douglas Kennedy enchaîne réussites et best-sellers, traduits dans de nombreuses langues, et suit un parcours sans faute. Rien ne freine les succès de ce brillant romancier à la carrière exemplaire.

L'avis du bibliothécaire : Un livre poignant sur la fragilité des relations humaines, histoire d'amour intense, réflexion sur l'impossible deuil des amours perdues et une vue critique du régime totalitaire de Berlin Est et ses contraintes absurdes. L'auteur, comme à son habitude, nous décrit une situation « paroxystique » et puis nous entraîne dans une chute vertigineuse et, entre ces deux situations, il y a « cet instant-là ». Encore un moment de grâce passé avec Douglas Kennedy !

NB : La bibliothèque possède d'autres ouvrages de Douglas Kennedy, *Au-delà des pyramides*, *L'homme qui voulait vivre sa vie*, *La Poursuite du bonheur*, *Les Charmes discrets de la vie conjugale*, *La Femme du Ve ...*

Catherine Orsini

Les Brèves

♦ Eclairage public

Lorsqu'il est nécessaire de faire des réparations sur les réverbères de l'éclairage public, ou même, simplement de changer une ampoule, il en coûte au moins 400€. La commune a décidé de faire passer une société de dépannage deux fois par an. La démarche consiste à faire un état des lieux et de remettre en état les luminaires défectueux. En cas de panne générale les réparations se font par les employés communaux ou par la dite entreprise si besoin et ce dans les délais les plus brefs.

♦ L'internet à haut débit

Pas d'accès internet haut débit ?

Penn ar Bed Numérique, le réseau d'initiative Publique du Conseil général du Finistère, en partenariat avec ses fournisseurs d'accès à Internet, vous permet de bénéficier d'un accès jusqu'à 10 mégabits par seconde (mbit/s).

Pour plus de renseignements, contactez le : 0811 88 29 29 (prix d'un appel local depuis un poste fixe), un technicien répondra à toutes vos questions et testera votre ligne, vous saurez immédiatement quelle technologie vous permet l'accès à Internet à haut débit. Ou contactez directement les Fournisseurs d'accès à Internet présent sur le réseau pour découvrir les offres dédiées au Finistère :

WBOX : Tél : 0 975 176 555 - **als@tis** : Tél : 0 811 955 910 (prix d'un appel local).

La fourniture et la pose du Kit de connexion (Wimax ou satellite) sont subventionnées par Penn ar Bed, pour connaître toutes les modalités d'accès aux offres Wimax www.pennarbed-numerique.fr ou N° Azur 0811 88 29 29.

♦ Apiculture

Tout apiculteur, amateur comme professionnel, doit obligatoirement faire la déclaration de ses ruchers chaque année, et ce, dès la 1^{ère} ruche. L'objectif de cette déclaration, strictement sanitaire, doit conduire à une meilleure maîtrise sanitaire en apiculture et donc à mieux soutenir les apiculteurs en cas de crise grave.

♦ **Assistants maternelles agréés au 23 octobre 2012**

Mme BARIOU Marguerite	5 bis, rue de Douarnenez	06 61 41 61 41
Mme FECHANT Carole	10, rue François Gouzil	02 98 11 04 86
Mme JUGEAU Marie-Laurence	5, rue CDT Edmond Caron	02 98 74 63 26
Mme KERVAREC Isabelle	Lannogat	02 98 74 60 91
Mme LE GALL Mireille	3, rue de Foënnec Veur	02 98 74 63 32
Mme LE MITOUARD Frédérique	7, rue Alexis Olivier Verchin	02 98 74 60 52
Mme MORVAN Céline	1, rue Amiral du Couédic	02 98 74 60 50
Mme MOULLEC Gwénola	9 bis, lot « Ar Bar Vras »	02 98 74 60 41

♦ La benne à déchets verts

Semaine 51 : 17-12 au 23-12	Salle Ti An Holl (entrée parking services techniques)
Semaine 52 : 24-12 au 30-12	Foënnec Veur
Semaine 01 : 31-12 au 06-01 2013	Pratanirou (parking école St Antoine)
Semaine 02 : 07-01 au 13-01	Cimetière
Semaine 03 : 14-01 au 20-01	Kervoannou (entrée du lotissement)

Le comité de rédaction

